

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2022-101 du 15 juin 2022  
Portant sur le Contrat territorial Hautes Vallées du Cher – Programmation 2022**

L'an Deux Mille Vingt-deux, le quinze juin à 18h30, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de SAINT SILVAIN BELLEGARDE, sous la Présidence de Valérie SIMONET, 1 ère Vice-Présidente en raison de l'empêchement de Monsieur le Président, Alexandre VERDIER.

Date de convocation du Conseil 09/06/2022.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 48	Votants : 52	POUR : 52
Pouvoirs : 4	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 10	Exprimés : 52	

**Présents :** MM., SIMONET, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, RAMOS, SCHMIDT, PIERRON, GRANGE, SIMON, LE CORRE, JAMME, BERTHON, FERRIER, JOULOT, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, RICHIN, MOUNAUD, CHARLES, VIRGOULAY, GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, FAUCONNET, COTENTIN, MARTIN F, PAYARD C, MAZET, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, LUQUET A, BERGER, DESARMENIEN, FONVIELLE, WELZER, CHEFDEVILLE, CORDIER, BRUNET, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, FAUCHER, PINLON.

**Pouvoirs :** MM. SCARAMUCCIA à SIMON, VIALTAIX à VENTENAT, MEANARD à LE CORRE, GLOMOT à MORANCAIS.

**Excusés :** MM. VERDIER, DESCLOUX, SIMONET B, LUQUET L, GALINDO, NOVAIS, PERRIER F, D'HULSTER, ROULLAUD, DUBSAY.

**Secrétaires de séance :** Alain GRASS

Rapporteur : David GRANGE, Vice-Président

Le Contrat Territorial des Hautes Vallées du Cher a été validé par le Comité de Pilotage en date du 31 mars 2022.

Par délibérations n° 2021-145, 146 et 147, MCA a validé la programmation globale 2022-2027 des opérations portées par les collectivités gemapiennes, s'est engagé en tant que maître d'ouvrage et a accepté la délégation de certaines opérations concernant tout le bassin ou prévues sur les territoires de collectivités voisines (Creuse Confluence, Montluçon Communauté et Pays de Saint-Eloy).

Ce programme est aujourd'hui soumis à procédure de Déclaration d'Intérêt Générale (DIG) et fera l'objet d'une enquête publique dont le déroulement est prévu dans le courant du mois de septembre prochain.

La phase opérationnelle de ce contrat débute dès cette année.

Il est donc nécessaire de valider le détail de la programmation 2022 de ce contrat qui sera portée par MCA sur son territoire mais aussi sur le territoire des collectivités qui nous ont confié la maîtrise d'ouvrage.

Cette programmation annuelle ne prévoit pas de travaux puisque l'Arrêté Préfectoral de DIG ne sera pas encore paru à la saison qui doit voir la réalisation des travaux (période de basses eaux).

Le programme 2022 prévoit cependant les types opérations suivants :

- Etudes sur les ouvrages hydrauliques : il s'agit d'étudier, à la demande des propriétaires souhaitant mettre leurs ouvrages en conformité avec la continuité écologique, les scénarios d'aménagements envisageables. La maîtrise d'ouvrage des travaux susceptibles de découler de ces études restera privée.

Accusé de réception en préfecture  
N° 2022-067593-2022-06-15-01-DE  
Date de télétransmission : 21/06/2022  
Date de réception : 21/06/2022

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

- Etudes sur les plans d'eau : il s'agit d'étudier, en accord avec les propriétaires, les scénarios d'aménagements envisageables pour rendre les étangs hydrologiquement transparents en période d'étiage. La maîtrise d'ouvrage des travaux susceptibles de découler de ces études restera privée.
- Les moyens humains (postes de coordination et de technicien de rivières).
- Des actions et outils de communication.
- Une étude portant sur les types d'actions permettant une économie d'eau susceptibles d'être réalisées sur le bassin et de quantifier leurs gains hydrologiques potentiels.

Le détail des opérations ainsi que leur plan de financement prévisionnel et la répartition des restes à charge entre collectivités gemapiennes sont présentés aux tableaux pages suivantes.

N.B. (concernant les tableaux pages suivantes) :

- Les montants d'aides de certains financeurs sont ramenés au pourcentage de la surface qui les concernent sur le bassin.
- La clef de répartition du reste à charge des opérations communes entre les collectivités concernées est fixée par notre convention de délégation de maîtrise d'ouvrage (pour mémoire, surface sur le territoire et population ramenée à cette surface).

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE  
PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS 2022**

Opération	Total coût TTC	Taux AELB	Participation AELB	taux NA	participation NA	Taux CD23	Participation CD23	Taux CD63	Participation CD63	Taux CD03	Participation CD03	Taux Collectivités	Participation Collectivités avancée par MCA
Etude ouvrage	3 000 €	50 %	1 500 €	10 %	300 €	10 %	300 €	0 %	0 €	0 %	0 €	30 %	900 €
Etude ouvrage	3 000 €	50 %	1 500 €	10 %	300 €	10 %	300 €	0 %	0 €	0 %	0 €	30 %	900 €
Etude ouvrage	3 000 €	50 %	1 500 €	0 %	0 €	0 %	0 €	20 %	600 €	0 %	0 €	30 %	900 €
Poste Coordination	64 000 €	60 %	38 400 €	20 %	8 193 €	0 %	0 €	20 %	1 920 €	0 %	0 €	24 %	15 487 €
Poste Technicien (Cher/Tardes)	58 000 €	60 %	34 800 €	0 %	0 €	10 %	3 770 €	20 %	2 436 €	0 %	0 €	27 %	16 994 €
Création d'un site internet consacré au CT	10 800 €	60 %	6 480 €	20 %	1 642 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €	25 %	2 678 €
Animation, réunions, plaquettes, journées thématiques	7 200 €	60 %	4 320 €	20 %	1 094 €	0 %	0 €	20 %	216 €	0 %	0 €	22 %	1 570 €
Etude économie d'eau	36 000 €	60 %	21 600 €	20 %	5 472 €	0 %	0 €	20 %	1 080 €	0 %	0 €	22 %	7 848 €
Etude ouvrage	3 000 €	50 %	1 500 €	10 %	300 €	10 %	300 €	0 %	0 €	0 %	0 €	30 %	900 €
Etude ouvrage (spécifique Brégitroux)	6 000 €	50 %	3 000 €	0 %	0 €	0 %	0 €	20 %	1 200 €	0 %	0 €	30 %	1 800 €
Etude d'opportunité plan d'eau	2 400 €	50 %	1 200 €	10 %	240 €	10 %	240 €	0 %	0 €	0 %	0 €	30 %	720 €
Etude d'opportunité plan d'eau	2 400 €	50 %	1 200 €	10 %	240 €	10 %	240 €	0 %	0 €	0 %	0 €	30 %	720 €
Etude d'opportunité plan d'eau	2 400 €	50 %	1 200 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €	30 %	600 €	25 %	600 €
<b>Total</b>	<b>201 199 €</b>		<b>118 200 €</b>		<b>17 781 €</b>		<b>5 150 €</b>		<b>7 452 €</b>		<b>600 €</b>		<b>52 017 €</b>

Accès de réception en préfecture  
023.0006753-20220621-2022-101-DE  
Date de télétransmission : 21/06/2022  
Date de réception en préfecture : 21/06/2022

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
MARCHÉ ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**  
**REPARTITION DES RESTES A CHARGE ENTRE COLLECTIVITES GEMAPIENNES**

Opérations	Total coût TTC	Participation Collectivités avancée par MCA	Taux répartition entre Collectivités MCA	Reste à charge MCA	Taux répartition entre Collectivités SMABV	Reste à charge SMABV	Taux répartition entre Collectivités MC	Reste à charge MC	Taux répartition entre Collectivités CC	Reste à charge CC	Taux répartition entre Collectivités CGS	Reste à charge CGS	Taux répartition entre Collectivités PSE	Reste à charge PSE
Etude ouvrage	3 000 €	900 €	100 %	900 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €
Etude ouvrage	3 000 €	900 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €	100 %	900 €	0 %	0 €	0 %	0 €
Etude ouvrage	3 000 €	900 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €	100 %	900 €
Poste Coordination	64 000 €	15 487 €	33 %	5 149 €	27 %	4 188 €	10 %	1 576 €	12 %	1 824 €	2 %	367 €	15 %	2 883 €
Poste Technicien (Cher /Tardés)	58 000 €	16 994 €	47 %	8 008 €	0 %	0 €	14 %	2 449 €	17 %	2 833 €	0 %	0 €	22 %	3 703 €
Création d'un site Internet consacré au CT	10 800 €	2 678 €	33 %	890 €	27 %	724 €	10 %	273 €	12 %	316 €	2 %	63 €	15 %	412 €
Animation, réunions, plaquettes, journées thématiques	7 200 €	1 570 €	33 %	522 €	27 %	424 €	10 %	160 €	12 %	185 €	2 %	37 €	15 %	241 €
Etude économie d'eau	36 000 €	7 848 €	33 %	2 609 €	27 %	2 122 €	10 %	799 €	12 %	925 €	2 %	186 €	15 %	1 207 €
Etude ouvrage	3 000 €	900 €	100 %	900 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €
Etude ouvrage (spécifique Brégyroux)	6 000 €	1 800 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €	100 %	1 800 €
Etude d'opportunité plan d'eau	2 400 €	720 €	100 %	720 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €
Etude d'opportunité plan d'eau	2 400 €	720 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €	100 %	720 €	0 %	0 €	0 %	0 €
Etude d'opportunité plan d'eau	2 400 €	600 €	0 %	0 €	0 %	0 €	100 %	600 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €
<b>Totaux</b>	<b>201 199 €</b>	<b>52 017 €</b>		<b>19 698 €</b>		<b>7 460 €</b>		<b>5 856 €</b>		<b>7 703 €</b>		<b>653 €</b>		<b>10 647 €</b>

Accuse de réception en préfecture  
023.000.0000003-20220621-1014-DE  
Date de télétransmission : 21/06/2022  
Date de dépôt en préfecture : 17/06/2022

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Une fois les subventions et les remboursements des autres collectivités déduites, le reste à charge propre à MCA concernant le programme 2022 des Hautes Vallées du Cher s'élève à 19 698 € TTC.

Ces montants concerneront le budget Gemapi 2022.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré à l'unanimité :

- VALIDE la programmation 2022 du Contrat Territorial des Hautes Vallées du Cher présentée ci-dessus,
- AUTORISE le Président à engager toute démarche et à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 21 juin 2022  
Pour copie conforme, le 21 juin 2022

La Vice-Présidente,  
**Valérie SIMONET**